

<b>TARIFS</b>		<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>SALLE DES FETES (150 personnes assises)</b>			
Particuliers / entreprises / etc ... résidants sur la commune	Forfait WE	220 €	224 €
	Saint Sylvestre	330 €	336 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	88 €	90 €
Associations communales	Forfait location	132 €	134 €
	Théâtre, loto, spectacle, bourse uniquement en journée hors samedi	66 €	67 €
	Saint Sylvestre	198 €	202 €
	Assemblée Générale /Galette des rois / réunions Sono	- €	- €
Particuliers / entreprises / associations / etc... hors commune	Forfait WE	440 €	448 €
	Saint Sylvestre	660 €	672 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	176 €	179 €
<b>SALLE DE LA VALLEE (50 personnes assises)</b>			
Particulier/ entreprises/ etc ... résidant sur la commune	Forfait WE	140 €	143 €
	Saint Sylvestre	210 €	215 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	56 €	57 €
Associations communales	Forfait location	84 €	86 €
	Saint Sylvestre	126 €	129 €
	Assemblée Générale /Galette des rois / réunions	- €	- €
Particuliers / entreprises / associations / etc... hors commune	Forfait WE	280 €	286 €
	Saint Sylvestre	420 €	429 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	112 €	114 €
<b>SALLE DE LA JOUANNE (50 personnes)</b>			
Particulier/ entreprises/ etc ... résidant sur la caommune	Forfait WE	110 €	112 €
	Saint Sylvestre	165 €	168 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	44 €	45 €
Associations communales	Forfait location	66 €	67 €
	Saint Sylvestre	99 €	101 €
	Assemblée Générale /Galette des rois / réunions	- €	- €
Particuliers / entreprises / associations / etc... hors commune	Forfait WE	220 €	224 €
	Saint Sylvestre	330 €	336 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	88 €	90 €

L'ESCAPADE (350 personnes)			
Particulier/ entreprises/ etc ... résidant sur la commune	Forfait WE	500 €	600 €
	Saint Sylvestre	750 €	900 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	200 €	240 €
	Office traiteur forfait journée ou soirée semaine	75 €	90 €
	Office traiteur forfait week-end	150 €	180 €
	Percolateur (sur demande)	- €	- €
Associations communales	Forfait location	300 €	360 €
	Saint Sylvestre	450 €	540 €
	Forfait journée (hors WE)	150 €	180 €
	Office traiteur forfait journée ou soirée semaine	75 €	90 €
	Office traiteur forfait week-end	100 €	120 €
	Percolateur (sur demande)	- €	- €
Particuliers / entreprises / associations / etc... hors commune	Forfait WE	1 000 €	1 200 €
	Saint Sylvestre	1 500 €	1 800 €
	Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, assemblées générales, etc ... (uniquement en journée hors samedi)	400 €	480 €
	Office traiteur forfait journée ou soirée semaine	100 €	120 €
	Office traiteur forfait week-end	200 €	240 €
	Percolateur (sur demande)	- €	- €
LOCATION DE MATERIELS			
Particuliers / entreprises etc...	Benne déchets verts	25 €	26 €
	Benne gravats et gros encombrants	45 €	46 €
	Heure de tri de la benne	15 €	15 €
	Table à l'unité (10 personnes)	7 €	7 €
	Bancs à l'unité	4 €	4 €
	Table à l'unité (4 personnes)	5 €	5 €
	Chaise à l'unité	3 €	3 €
	1ère Travée avec bâche	66 €	67 €
	Travées avec bâches supplémentaires	21 €	21 €
Associations communales	Tables, chaises	- €	- €
	Travées avec bâches	- €	- €
	Sono portative	- €	- €
	Percolateur	- €	- €
DROIT DE PLACE			
	A l'année	137 €	139 €
	Par passage	44 €	45 €
CIMETIERE			
	Colombarium (50 ans)	147 €	150 €
	Cavurne (50 ans)	147 €	150 €
	Concession trentenaire	147 €	150 €
	Concession cinquantenaire	245 €	250 €
	Taxe d'inhumation	50 €	51 €

**Règlement:**

Les associations communales bénéficient d'une location gratuite par an.

Pour les particuliers, entreprises et autres associations, un chèque de caution de 800 € sera demandé à chaque location. (2000 € pour l'Escapade)

La réservation ne sera effective qu'après versement, 2 mois avant la location, d'un acompte de 30%. Il sera encaissé au plus tôt 30 jours avant la location.

Les frais liés à d'éventuelles dégradations et remise en état (constatés lors de l'état des lieux de retour), seront à la charge du locataire (même en cas de location gratuite). (20 € par heure plus matériel racheté si besoin)

Toute annulation devra être formulée par écrit (courrier ou courriel) dans un délai de 30 jours avant la date de location. Passé ce délai, les arrhes seront encaissées et resteront définitivement acquises à la commune (sauf annulation pour cas de force majeure justifiée).